

1 Rappel des objectifs du projet et de la méthode

1.1 Objectifs et produits attendus

Le projet vise à analyser en quoi la prise en compte de la multifonctionnalité (conception des CTE, leur montage ou élaboration et leur contractualisation) contribue à la remise en cause des modèles de développement dans les DOM insulaires, des modèles qui sont encore fortement basés sur la promotion d'une agriculture pour l'exportation (cane à sucre et banane). La recherche, limitée à la Guadeloupe et à la Réunion, ambitionne de comprendre les représentations que les acteurs institutionnels et individuels ont des fonctions de l'agriculture, des processus de négociation, de la conception des références technico-économiques, et en quoi ces représentations ont influé la mise en place des Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE), seul instrument de la Loi d'Orientation Agricole (LOA) de 1999.

Il est attendu de ces travaux :

- une meilleure compréhension des impacts de l'application de la LOA de 1999 (au travers de l'élaboration et de la mise en place des CTE) sur :
 - les pratiques techniques, économiques et sociales des agriculteurs,
 - les pratiques organisationnelles des institutions d'encadrement et de développement
 - la place de l'agriculture dans la société régionale (modèle agricole).
- des propositions et des pistes de réflexion sur les dispositifs de gouvernance des nouvelles relations qui s'établissent entre les agriculteurs et la société.

Pour ce faire nous avons choisi d'étudier les représentations des acteurs institutionnels (DAF, Ch.A, OP, etc., y compris la Recherche), les représentations des agriculteurs, ainsi que la stratégie de porteurs de projets.

Les résultats que nous présentons ici sont issus d'une première mission qui avait pour objectif de procéder à une série d'entretiens auprès des organismes de développements, porteurs de projets CTE, institutions d'Etat et Conseil Régional (voir en annexe 1 le calendrier des rencontres et le support), concernant la mise en place des CTE en Guadeloupe, le fonctionnement des dispositifs de gestion de CTE (Comités scientifiques et techniques, et plus particulièrement la Commission Départementale d'Orientation Agricole –CDOA-). Nous nous sommes également intéressés aux représentations de ces différents acteurs à propos du Contrat d'Agriculture Durable (CAD), dont la circulaire du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche¹ précise les conditions de mise en œuvre. Il est, par ailleurs, prévu des moments de discussion-restitution de nos conclusions avec les acteurs locaux, à mi-parcours à la Guadeloupe et à la fin de l'opération à la Réunion.

1.2 Une entrée privilégiée par les représentations collectives

Si l'entrée par les représentations n'est pas naturelle pour les agronomes, elle devient incontournable pour les équipes pluridisciplinaires qui se donnent pour objectif d'analyser les pratiques (et leurs transformations) des agriculteurs et de leurs organisations de développement et d'encadrement, autrement dit qui s'attachent à expliquer l'évolution des pratiques de développement. Cependant, il s'agit ici de relier les aspects « socio » des représentations avec les aspects technico-économiques des décisions (projets, programmes, objectifs, etc.) au niveau des agriculteurs.

La principale hypothèse du côté de la sociologie est, suivant Emile Durkheim² : les institutions² sociales produisent des représentations collectives, qui structurent la vision que les individus ont du monde. Les

¹ En date du 12 mars 2003.

² Les institutions se définissent, en suivant les fondateurs des analyses des institutions (Commons, Veblen), comme des ensembles avec des règles de fonctionnement, une cohérence interne, des relations avec l'extérieur – reconnaissance et permanence- que favorise la coordination entre les membres.

institutions sociales cristallisent en quelque sorte la pensée et agissent sur les individus par l'intermédiaire de croyances³. Il est en conséquence nécessaire de caractériser la vision du monde, ou encore les croyances des institutions concernées.

Les représentations sociales, élaborées par des individus, sont partagées par des groupes plus ou moins vastes : leur première fonction est de contribuer à la cohésion identitaire, collective. Constituées d'opinions, d'informations, de croyances, d'images, d'attitudes, elles constituent des entités complexes qui se transforment au fil du temps et des changements sociaux : elles sont le fondement de la pensée sociale agissante. En ce sens, deux autres fonctions nous intéresseront particulièrement ici, celles de justification et celles de préparation à l'action, de guide ou de support de décision.

Analyser et expliquer les différentes représentations (d'un groupe à l'autre) permet de rendre compte des fondements des pratiques sociales et socio-techniques ainsi que des relations au sein de et entre les groupes (intra et inter groupes).

1.3 Des éléments de méthode

Il faut dès à présent signaler les limites de l'analyse des représentations, lorsqu'on procède comme dans notre cas par entretien unique. La principale provient de ce que l'on accède ainsi au seul système (modèle) de justification : l'enquêteur ne parvient généralement pas à identifier le système (modèle) d'action de son interlocuteur, c'est à dire la façon dont l'individu prend des décisions et les met en œuvre. En effet lorsqu'un individu est interrogé, il aura tendance à se « justifier » vis à vis de son interlocuteur car il peut, au travers des questions et des interrogations, se sentir jugé. Il est possible de compenser ce phénomène, qui a d'autant plus d'importance en cas d'entretien unique, de différentes façons : une restitution à l'ensemble des personnes interviewées permet de relativiser et d'objectiver les résultats obtenus ; ou encore en procédant par recoupement, on peut dégager les principales composantes nous permettant de passer d'un modèle de justification à un modèle d'action.

Selon Moscovici (cité par Moliner et al. 2002), les représentations sociales sont des univers d'opinions propres à une culture, une classe sociale ou un groupe, et relatifs à des objets donnés. A l'intérieur d'un groupe social relativement homogène, des représentations se définissent comme des savoirs socialement élaborés et partagés.

En suivant ces auteurs les représentations sont également un ensemble d'éléments cognitifs (opinions, informations, croyance) relatifs à un objet social, elles se caractérisent comme étant :

- Un ensemble organisé avec des principes d'équivalence et d'incompatibilité : telle opinion est équivalente à une autre et telle croyance est incompatible avec telle information...
- Partagées par les individus d'un même groupe social
- Construites collectivement, à l'occasion d'un processus global de communication ou d'action
- Socialement utiles. Elles constituent, tout d'abord, des systèmes de compréhension et d'interprétation de l'environnement social et elles sont ensuite un système d'évaluation des comportements : un modèle d'action.

Mais les représentations ont comme support des objets : techniques, économiques, sociaux. En s'interrogeant sur les objets de représentations, Moliner et al (2002) en identifient cinq caractéristiques :

1.- Les spécificités de l'objet : ce n'est la nature de l'objet qui en fait un objet de représentation mais plutôt son statut social. Ainsi dans notre cas le CTE est un objet de représentation car il fait l'objet de controverses, de luttes de pouvoir, etc., et il est utilisé pour mener à bien des projets de différents groupes ou sous-groupes.

2.- Les caractéristiques du groupe : les façons dont il est composé, dont il fonctionne et surtout dont ses membres communiquent (quelles sont les interrelations...).

³ Selon March (Revue Française de Gestion, septembre octobre 1998), la complexité et l'évolution de l'environnement, les incertitudes et la rationalité limitée des acteurs font que les états du monde futur sont difficilement interprétables et que les acteurs ont besoin, pour échanger, de communiquer et d'interpréter leurs propres histoires de récits. « Ils sont socialement construits à partir d'un ensemble de mythes partagés ou de représentations conventionnelles ». Ainsi il distingue 4 mythes managériaux. Il s'agit de ceux de : la rationalité ; la hiérarchie ; l'importance du leader ; l'efficacité historique. Ces quatre mythes ont permis de gérer des organisations en créant des outils, des dispositifs, bref de faire adhérer les acteurs des organisations à un projet ou à un modèle.

3.- Les enjeux : quels sont les enjeux associés à l'objet ? Enjeux identitaires et de cohésion. Dans notre cas l'enjeu est la durabilité du développement rural et en particulier de l'agriculture.

4.- La dynamique sociale (interne et externe): interaction avec des autres groupes sociaux. C'est-à-dire l'émergence de nouveaux enjeux.

5.- L'absence d'orthodoxie : ce n'est pas un individu mais le collectif qui fabrique la représentation par un processus complexe, qui constitue des controverses, conflits...

Nous avons choisi d'étudier les représentations des acteurs en nous focalisant sur leurs pratiques (les manières de faire, de dire et de se coordonner) qui traduisent ou sont la matérialisation des représentations.

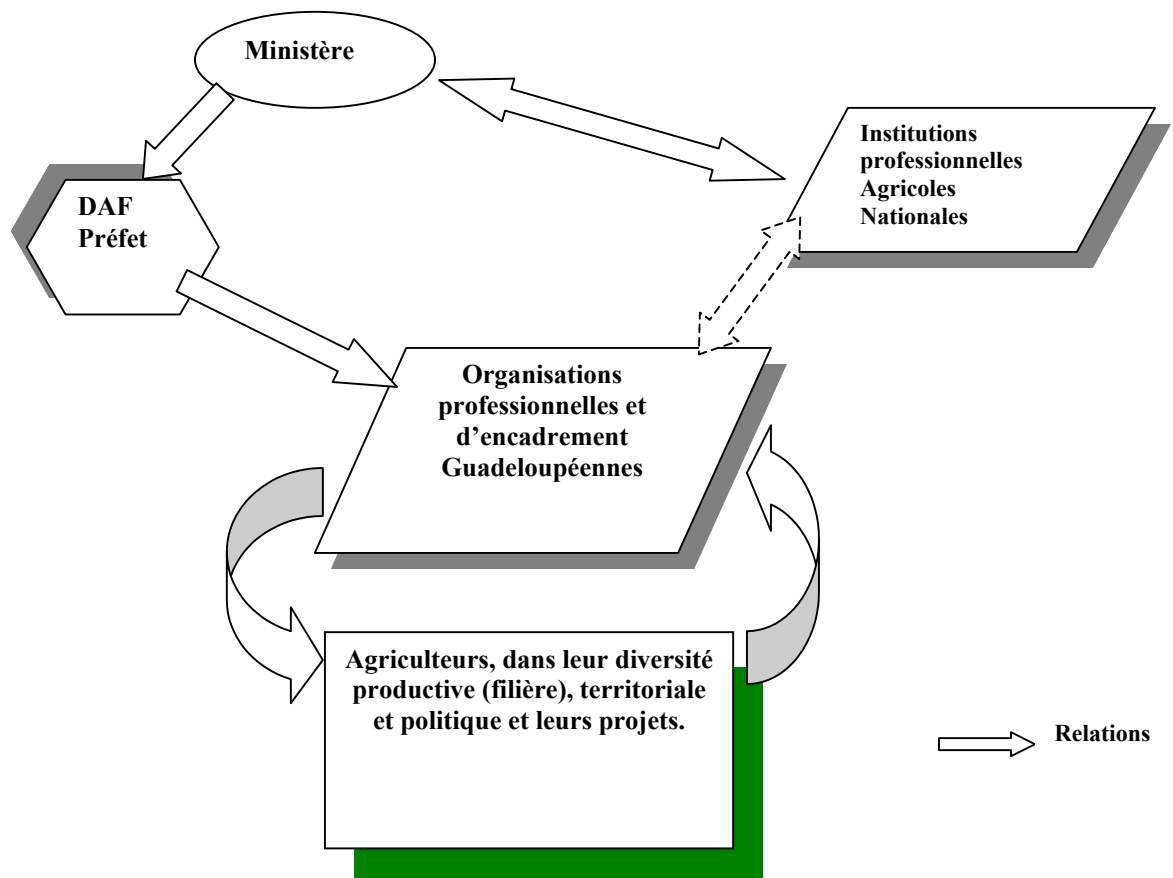
1.4 Des hypothèses de travail

La proposition d'une mesure comme les CTE par exemple, a d'autant plus de chances d'être utilisée qu'elle s'intégrera dans la continuité de la représentation existante et partagée par l'ensemble (un grand nombre), sur ce que devrait être l'agriculture (ses exploitations, son organisation....).

De côté de l'économie, on peut formuler l'hypothèse que l'individu l'agriculteur acceptera la ou les propositions si elles correspondent avec son projet, ses objectifs et que les nouvelles règles ne créent pas un dysfonctionnement dans son système de production (modèle d'action) et son modèle de décision, c'est à dire ne vient pas bousculer ses « routines »).

Dans le cas des CTE il s'agit en particulier de regarder le poids du collectif sur les engagements et décisions individuelles.

Figure 1 : Institutions, organisations et relations



D'un point de vue opérationnel, il s'agira en conséquence de :

- 1.- Identifier les organisations, les institutions et les services administratifs ;
- 2.- Caractériser les représentations collectives de l'agriculture, des agriculteurs, du territoire, etc. ;
- 3.- Identifier les mythes ou croyances (entrepreneur agricole par exemple) ;
- 4.- Caractériser la rationalité des agriculteurs ;
- 5.- Analyser la cohérence entre le modèle véhiculé par les OPA et la situation des agriculteurs ;
- 6.- Analyser les relations intra et inter groupes (modes, pouvoirs, interactions...).

L'analyse des représentations dans le cadre de ce programme a une double visée : de description d'une part, car il s'agit de rendre compte de la représentation que les différents acteurs se font des CTE et de leur mise en place et, d'autre part, d'élucidation, c'est-à-dire d'analyser la situation produite par la mise en place des CTE à travers les prises de position qu'elle a générées de la part des différents acteurs. Sans oublier l'analyse de la production de nouvelles représentations par les différents sous-groupes, qui ont besoin de se positionner (s'opposer) par rapport aux représentations en cours ou dominantes, pour créer des nouvelles représentations, etc.

1.5 Les entretiens : objet et conduite

Trois guides d'entretien correspondent à chaque type d'acteur identifié (cf. annexe 3) :

- le premier est consacré à étudier la représentation des acteurs institutionnels,
- le deuxième est centré sur l'analyse de la stratégie de porteurs de projets,
- le troisième concerne l'analyse de la représentation des agriculteurs.

Au cours de cette phase, des entretiens ont été réalisés auprès de responsables des principales institutions⁴ engagées dans le développement agricole et rural de la Guadeloupe, afin d'identifier leurs perceptions de la situation agricole actuelle de l'île et leurs opinions sur le type d'agriculture à construire pour demain. Il s'agissait plus particulièrement d'identifier les modèles agricoles, explicites ou implicites, sur lesquels se fondent ces acteurs dans leurs activités de pilotage institutionnel ainsi que la nature et l'importance des diverses fonctions qu'ils reconnaissent à l'agriculture, et que les procédures de soutien, anciennes et nouvelles (CTE puis le CAD) permettaient et permettent selon eux de favoriser ou non.

Au cours de cette première phase, seuls les « institutionnels » ont été rencontrés (annexes 1 et 2). Une seconde phase s'est attachée à appréhender les représentations des agriculteurs quant à l'agriculture et leurs changements de pratiques suite à la signature de CTE.

Afin d'avoir une vision de la pluralité des points de vue, les personnes interviewées ont été choisies au sein d'institutions ayant des fonctions et des préoccupations complémentaires. Le choix s'est fait sur la base des institutions ayant participé au séminaire de Bouillante « la multifonctionnalité de l'agriculture et la mise en place des CTE dans les DOM⁵ » (2000).

Des organisations agricoles professionnelles à vocation développement (chambre d'Agriculture) ou sectorielle (Copcaf, Uprofig, Apag), des organismes d'aménagement, de contrôle et de suivi (Safer, Cnasea), des organisations économiques de développement ou d'appui technique (Udcag, GIE Agroservices), des représentants des institutions d'encadrement - services de l'Etat - (DAF, DIREN), des institutions à préoccupations environnementalistes (Parc National de Guadeloupe), des collectivités territoriales (Municipalité, Conseil Régional), des institutions d'enseignement ou de recherche (Legta, Cfppa, Inra, Cirad), ont ainsi été rencontrés.

Les enquêtes ont pris la forme d'entretiens ouverts au cours desquels la (les) personne (s) interviewée (s) étai(en)t invitée (s) à s'exprimer librement à partir de quelques questions larges : l'agriculture en Guadeloupe (histoire, présent, perspectives), la multifonctionnalité et les CTE (pertinence, construction, adaptations souhaitables pour les futurs CAD)⁶. Notre objectif était en effet de cerner d'une part leurs représentations (globale et plus sectorielle compte tenu de leur secteur d'activité), et d'autre part les façons dont ces représentations avaient pu influencer ou influent encore leurs décisions et pratiques, en particulier dans la mise en œuvre des CTE.

Bien que dans la majorité des cas, plusieurs personnes de la direction des institutions aient participé aux entretiens, il serait faux de considérer que les positions défendues correspondent aux discours officiels de ces dernières. Il s'agit avant tout d'opinions personnelles mais qui, en suivant la problématique de représentations (voir 2.3), participent à une vision développée par les institutions auxquelles les interviewés appartiennent.

Soulignons enfin que les entretiens révèlent, logiquement, un certain nombre de convergences mais aussi de divergences d'appréciation et d'action entre les différents acteurs.

⁴ *Institution* est ici et à la suite employée au sens de groupe, d'organisation, qui dans un domaine spécifique s'est donné des règles, des lois, des coutumes ou des valeurs afin de satisfaire les attentes et les besoins de ses membres et de la société (objectif particulier ou public) (voir note 3).

⁵ Actes en cours de publication

⁶ cf. guide d'entretien en annexe 3

